

1

COURRIERS DE PRISONNIERS DE GUERRE, REFUGIES ET DEPORTES CIVILS 1939 – 1949

PLAN

INTRODUCTION p. 2

I. PRISONNIERS DE GUERRES p. 3

I.1. CAMPS DU 3^{ème} REICH 1939-1945 p. 3

DURCHGANGSLAGER p. 5

FRONT-STALAG p. 5

OFLAG p. 7

STALAG p. 7

EVADES p. 13

I.2. CAMPS ALLIES POUR PRISONNIERS DE L'AXE 1940-1949 p. 14

EMPIRE BRITANNIQUE p. 14

UNION D'AFRIQUE DU SUD p. 16

USA p. 17

ITALIE – YOUGOSLAVIE – URSS p. 18

AFRIQUE DU NORD (ALGERIE, TUNISIE) p. 19

FRANCE p. 22

I.3. HOMMES DE CONFIANCE p. 25

II. SOLDATS REFUGIES ET INTERNES DANS LES PAYS NEUTRES p. 27

III. DEPLACES ET DEPORTES CIVILS p. 32

III.1. DEPLACES / REFUGIES p. 32

III.2. CAMPS DE CONCENTRATION EN FRANCE p. 34

III.3. CAMPS DE CONCENTRATION ET D'EXTERMINATION DU REICH p. 37

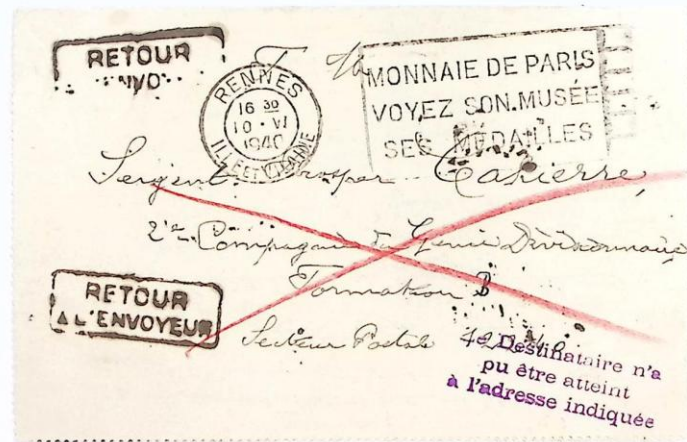
III.4. LES TRAVAILLEURS DU SERVICE DU TRAVAIL OBLIGATOIRE (STO) p. 43

III. 5. CAS DE L'UNION D'AFRIQUE DU SUD p. 48

Références p. 49

INTRODUCTION

L'invasion de la Pologne par l'Allemagne le 1^{er} septembre 1939 marque le déclenchement de la seconde Guerre Mondiale. La France et la Grande Bretagne déclarent la guerre à l'Allemagne le 3 septembre 1939. Après une période de guerre de position (« Drôle de Guerre »), débute la bataille de France le 10 mai 1940 qui s'achève le 22 juin 1940 par la signature de l'armistice et la partition de la France en Zone Libre et Zone occupée. L'Allemagne fait en six semaines 1 800 000 prisonniers de guerre. Suite à la débâcle, la poste militaire est désorganisée et les destinataires n'ont pas pu recevoir le courrier (prisonniers, tués au combat ou en fuite).



Lettres non acheminées de juin 1940 retournées à l'expéditeur en août 1941

Oflag », camp pour officiers (49) ; « Stammlager », camp pour sous-officiers et simples soldats (54). Des camps spéciaux regroupaient les aviateurs (15) et les marins (6). Les prisonniers soviétiques, les plus nombreux (5 730 000 dont 3 500 000 seront exécutés ou mourront) ne bénéficiaient pas de la Convention de Genève de 1929, l'URSS n'ayant pas signé la convention. 1 845 000 militaires français furent prisonniers, la majorité, capturés lors de la débâcle de 1940. 21 000 périront dans les camps.

Les camps sont identifiés par le numéro de la région ou district militaire en chiffres romains (I à XXI) et par une lettre majuscule (A à K). Certains camps ont porté ensuite un simple numéro ainsi que des camps qui n'ont jamais été désignés par un numéro de la nomenclature des régions militaires. C'est particulièrement le cas de camps hors du territoire du Reich.

COMITÉ INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE
AGENCE CENTRALE DES PRISONNIERS DE GUERRE
GENÈVE
12-7-1940 reçue le 14-11-1940
11 Franc de port
COM. FAM.
M adame DOMABELLA
26 rue Giraudeau
à
FRANCE TOURS (Indre & Loire)

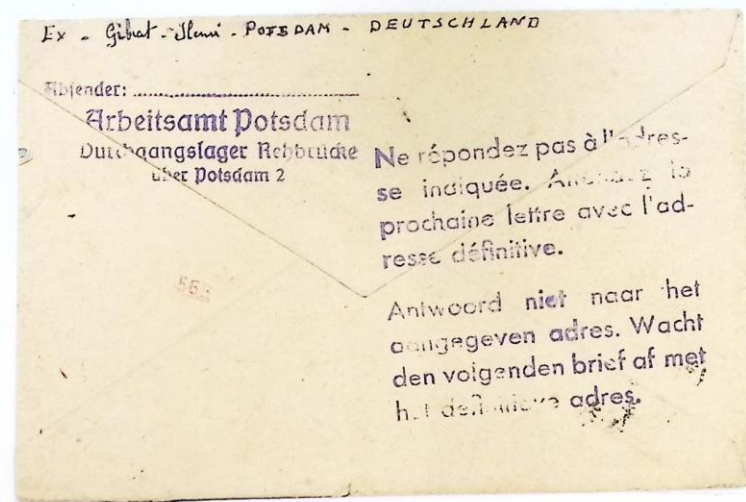
(Verso)

COMITÉ INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE
AGENCE CENTRALE DES PRISONNIERS DE GUERRE
GENÈVE
12-7-1940 reçue le 14-11-1940
11 Franc de port
COM. FAM.
M adame DOMABELLA
26 rue Giraudeau
à
FRANCE TOURS (Indre & Loire)

(Scan recto)

Carte de Communication aux familles de l'Agence Centrale des Prisonniers de Guerre du Comité International de la Croix Rouge de Genève pour Tours en 1940, pour informer sur la situation d'un prisonnier dans le Stalag XVII A (Kaisersteinbruch en Autriche).

DURCHGANGSLAGER



Lettre d'un STO du 29/9/1943 pour Eguzon lors de son arrivée au Dulag de Rehbrücke (Postdam). Cachet précisant l'aspect transitoire du passage dans ce camp (en français et néerlandais).



Scan recto : affranchissement à 25 pfennigs, tarif pour l'étranger de 1933, les STO ne bénéficiant pas de la franchise des prisonniers de guerre car considérés comme « travailleurs libres ». Oblitération de la poste de Postdam- Rehbrücke et cachet rouge de censure de la commission de Frankfort par où transitait les courriers STO.

Trois Dulag avaient la charge du tri et de dispatcher les prisonniers vers les autres camps. Le camp de Postdam-Rehbrücke a servi spécialement pour les STO.

FRONT-STALAG

Les Front-Stalag sont situés dans les zones occupées (surtout en France). Les prisonniers restaient peu de temps dans les Front-Stalags car redirigés vers les Stalags, sauf pour les prisonniers indigènes de l'Empire colonial français.

6

Kriegsgefangenenpost
Correspondance des prisonniers de guerre

Postkarte Carte postale

Geprüft
 Front-Stalag 190

An
A Madame H. Fogel

Gebührenfrei! Franc de port!

Absender: Expéditeur: Vor- und Zuname: Nom et prénom: <u>Fogel Samuel</u> Gefangenenummer: No. du prisonnier: <u>15.621</u> Lager-Bezeichnung: Nom du camp: <u>O. 84</u> Front = Stalag 190, Charleville	Empfangsort: Lieu de destination: <u>Paris 17^{arr}</u> Straße: Rue: <u>2, rue Marouites 2.</u> Land: Landesteil (Provinz usw.): <u>Seine</u> Dépt.
--	---

Carte du 1^{er} juin 1941 du Front-Stalag 190 de Charleville pour Paris. Ce prisonnier, probablement alsacien, écrit en allemand et n'a donc pas été intégré d'office dans la Wehrmacht.



Aspirant Hubert Cossi
 Pavillon des Officiers n° 4
 Camp de Prisonniers
 Drancy (Seine)

Lettre du Mans du 26 juillet 1940 pour un soldat prisonnier dans le camp de Drancy (cité de la Muette). Créé en 1939 comme camp d'internement français, il est réquisitionné en juin 1940 par l'armée allemande occupant Paris et devient le « Frontstalag 111 ». Il accueille d'abord des prisonniers de guerre français. En 1941 il hébergera les premières rafles dans Paris, puis à partir de 1942 devient le tristement célèbre camp de transit pour la population juive vers le camp de la mort d'Auschwitz.

OFLAG

7

Kriegsgefangenenpost
Correspondance des prisonniers de guerre

Unbesetztes Gebiet

Postkarte Carte postale

An
A

Unbesetztes Gebiet

Monsieur A. Latger

Gebührenfrei! Franc de port!

Absender: Expéditeur: Vor- und Zuname: Nom et prénom <u>MINSAT Paul Raymond</u> Gefangenenummer: No. du prisonnier <u>1214 FZ</u> Lager-Bezeichnung: Nom du camp <u>Oflag XIII A</u> Stalag I A Deutschland (Allemagne)	Empfangsort: Lieu de destination <u>TOULOUSE</u> Straße: Rue <u>19 Rue des Capucins</u> Land: Landesteil (Provinz usw.) <u>HAUTE-GARONNE</u> Dept. <i>Franck</i>
--	--

Carte du 6 juin 1941 de l'Oflag XIII A pour Toulouse. Les prisonniers de l'Oflag XIII A, situé au départ à Nuremberg, ont été en 1941 répartis dans d'autres camps dont le Stalag IA de Stalack en Prusse orientale (aujourd'hui Oblast de Kaliningrad - Russie). Cachet en rouge de censure du Stalag I A, « Unbesetztes Gebiet » = zone non occupée. Les Oflags étaient sous un régime plus souple et notamment non soumis au travail forcé.

STALAG

Les hommes de troupe et les sous-officiers sont envoyés dans les « Stammlager » ou Stalag. Les prisonniers peuvent envoyer et recevoir du courrier, et recevoir des colis et des mandats. Ils reçoivent deux cartes imprimées et un ou deux formulaires de lettres par mois fournis par l'autorité du camp. Des cartes postales spéciales ont été émises en France pour écrire aux prisonniers. A partir de 1941 des « cartes avec réponses » à double volet peuvent être fournies aux prisonniers. Tous ces courriers circulent en franchise postale « Kriegsgefangenenpost » ou poste des prisonniers de guerre.

Kriegsgefangenenpost

Postkarte

An 29

Herbst Casimir Guiral

Gebührenfrei!

Absender:

Var- und Zuname: Paul Guiral

Gefangenenummer: 20388

Lager-Bezeichnung: Stalag VI D

Lager Deutschland (Allemagne)

Empfangsort: MONTPELLIER

Straße: 8 Rue de L'AIRE

Land: HERAULT

Landesteil (Provinz usw.): FRANCE

Unbesetztes Gebiet!

Carte du 2/7/1941 du Stalag VI D à Dortmund dans la région militaire VI de Münster pour Montpellier.
Cachet de censure du camp et timbre à date muet. « Unbesetztes Gebiet » = zone non occupée.

Les lettres sont une feuille de papier pliable en trois volets pour l'écriture intérieure (24 lignes matérialisées) avec une languette de papier et une entaille permettant une fermeture non cachetée.

Kriegsgefangenenpost

Correspondance des prisonniers de guerre

An Herbst Beauvoisin

A Beauvoisin

Empfangsort: Beauvoisin

Lieu de destination: Place de la Fontaine

Straße: Place de la Fontaine

Rue

Kreis: Gard

Arrondissement

Landesteil: Gard

Dépt.

Gebührenfrei! Franc de port!

Unbesetztes Gebiet!

26.1.44 11-12

Stalag IX C

Lettre du 26/1/1944 du Stalag IX C (Bad Sulza, région militaire IX de Kassel en Thuringe) pour Beauvoisin (30). Timbre à date muet. Cachet en rouge de censure du camp avec numéro de censeur 52. Cachet linéaire en rouge « Zone non occupée » bien que la zone libre soit envahie depuis novembre 1942.

Scan verso

Languette de fermeture non close.
Coordonnées de l'expéditeur avec
ici la mention du commando de
travail Nr : 1460

Absender
Expéditeur
Vor- und Zuname: Hörner Paul
Nom et prénom
Gefangenenummer: 30067
No. du prisonnier
Lager-Bezeichnung: M-Stammlager IX C - Arbeits-Kommando-Nr. 1460
Désignation du camp
Deutschland (Allemagne)

Si les officiers emprisonnés dans les Oflags n'étaient pas soumis au travail obligatoire, ce n'était pas le cas des sous-officiers et des hommes de troupe des Stalags organisés en « Kommandos », assignés à des tâches à l'extérieur du camp notamment en agriculture ou pour construire des infrastructures. Chaque camp pouvait mettre en place de nombreux commandos.

Kriegsgefangenenpost
Correspondance des prisonniers de guerre
Antwort-Postkarte
Carte postale de réponse
An den Kriegsgefangenen
Au prisonnier

ZURÜCK AN ABSENDER

PARIS

DESTINATAIRE LIBÉRÉ

retour à l'expéditeur

Deutschland (Allemagne)

Absender:
Expéditeur:
Vor- und Zuname:
Nom et prénom
Reboul Victor

Ort: Montpellier
Lieu
Straße: 3 rue Fournier
Rue
Kreis: Hérault
Département

Gefangenenummer:
No. du prisonnier
54

Lager-Bezeichnung:
Nom du camp
M-Stammlager III B

Cebührenfrei! Franc de port!

Carte postale de réponse du 1^{er} mai 1943 de Montpellier envoyée au Stalag III B de Fürstenberg (Oder) de la région militaire III de Berlin. Cachet losangique de censure du camp avec numéro de censeur 54. Marque horizontale en rouge « Zurück an Absender » soit retour à l'expéditeur, apposée au camp. A Paris le service des prisonniers de guerre a appliqué son cachet de « destinataire libéré / retour à l'expéditeur » et a barré l'adresse du camp au crayon bleu et annoté « libéré » et « retour ».

11

Kriegsgefangenenpost
Correspondance des prisonniers de guerre
Antwort-Postkarte
Carte postale de réponse
An den Kriegsgefangenen
Au prisonnier

BA 10
18
4
LO

Bader Eber

Gebührenfrei! Franc de port!

Absender: Expéditeur: Vor- und Zuname: Nom et prénom <i>H. Bader</i>	Gefangenenummer: No. du prisonnier <i>29910</i>
Ort: Lieu <i>Bagnac</i>	Lager-Bezeichnung: Nom du camp <i>M.-Stammlager III A</i>
Straße: Rue <i>for Baguier</i>	<i>1057-B</i>
Kreis: Département <i>Lot France</i>	Deutschland (Allemagne)

Carte réponse de Bagnac (46) du 16/8/1944 pour le Stalag III A (Luckenwalde, région militaire III de Berlin), commando de travail 1057 – B. Pseudo entier à 20 F daté de mai 1944. Les autorités des camps autorisaient ces entiers soulignant les « valeurs » du régime de Vichy : la famille, l'entraide Ces cartes alimentaient la caisse de solidarité du camp et pouvaient être envoyées hors quota mensuel.

Avec la libération de Paris (25 août 1944) et l'avancé des armées alliées, le courrier des prisonniers de guerre ne sont plus acheminés directement vers la France mais vers la Suisse (Croix Rouge) ou par la Grande Bretagne.

Beseitztes Gebiet
Territoire occupé
Südfrankreich
France méridionale
Wichtig: Die Briefe müssen
direkt an den Empfänger
übergeben werden.

Kriegsgefangenenpost
Correspondance des prisonniers de guerre
Postkarte Carte postale
An den Kriegsgefangenen
Au prisonnier

General Post Office
Via Grande-Bretagne
27.11.44

Madame Gabriel Fournier

Gebührenfrei! Franc de port!

Absender: Expéditeur: Vor- und Zuname: Nom et prénom <i>Gabriel Fournier</i>	Empfangsort: Lieu de destination <i>Saint-Hilaire la Rivière</i>
Gefangenenummer: No. du prisonnier <i>12302</i>	Straße: Rue <i>for Combronde</i>
Lager-Bezeichnung: Nom du camp <i>siehe Rückseite voir au dos</i>	Land: Landesteil (Provinz usw.) Département <i>Sud de France (France)</i>

Deutschland (Allemagne)

Camp de Hohenstein (région IV Dresde) par la voie anglaise (cachet c/o General Post Office – via Grande Bretagne) du 27 novembre 1944 pour Combronde (France méridionale). Cachet de censure du camp.

12

*c/o
General
Post Office
via Grande
Bretagne*

Kriegsgefangenenpost
Correspondance des prisonnier de guerre

*Madame Jeanne
Sandrot*

Paris (9^e)

Empfangsort:
Lieu de destination

Straße:
Rue

Kreis:
Arrondissement

Landesteil:
Dépt.

*6 Rue Montorgueil 62
9^e
Seine - France*

Gebührenfrei! Franc de port!

OUVERT
UP 50

PAIS
Gebiet
Territoire occupé

Frankreich
France métropolitaine

Nicht zurücksenden
Biffer les mentions inutiles

16 NOV 1944

Carte du camp de prisonniers de Torgau (région militaire IV de Dresde) du 16 novembre 1944 (cachet à date muet) pour Paris (ancienne zone occupée). Manuscrit « c/o General Post Office via Grande Bretagne ». Cachet de censure du camp IV D. Cachet de censure militaire français « UP 50 » de la commission de censure pour les courriers de prisonniers. Cette commission a été rétablis par les alliés, car elle avait été supprimée sous l'occupation allemande.

Il n'y avait pas de censure dans la zone occupée. Le régime de Vichy, dans la Zone Libre, a maintenu les commissions de censure (y compris dans les territoires de l'Empire colonial). Les armées alliées ainsi que les troupes de la France Libre ont également mis en place des commissions de censure dans les territoires libérés.

Les camps de prisonniers, outre les prisonniers français, ont accueilli des prisonniers des autres armées alliées. Un cas particulier est celui des prisonniers italiens à partir de l'armistice entre l'Italie et les alliés en septembre 1943 car ils étaient considérés alors comme déserteurs s'ils refusaient de combattre dans l'armée du Reich.



1.2. CAMPS ALLIES 1940 – 1956 POUR LES PRISONNIERS DE L'AXE (GPA)

Au fur et à mesure de leur avancée en Afrique et en Europe, les Alliés vont faire de nombreux prisonniers de l'Axe notamment allemands et italiens. Ces prisonniers vont être internés dans des camps en Afrique du Nord, en Afrique du Sud, dans l'Empire Britannique (Grande Bretagne, Moyen Orient, Egypte, Inde, Kenya), aux USA, au Canada, en Australie, en URSS, en Yougoslavie, en Italie et en France. Les camps des PGA ont fonctionné jusqu'en 1949 sauf en URSS où le dernier prisonnier n'a été libéré qu'en 1956.

EMPIRE BRITANNIQUE

CARD TO BE USED FOR NOTIFICATION OF CAPTURE ONLY

AF. V. 1000 (Substitute)

PRISONNIERS OF WAR

Nome *Casagrande*

Cognôme *Recca*

No. Matr. *11605-*

Grado *Artiglieria*

Unità *21^a Regto A.T.C.T. Batt. 20.*

Data e luogo di nascita: *27.10.1920 Leverano*

Nome { padre: *di Guiseppe*
madre: *di Recca Lucio*

No. dell' Internato: *4862.M.E.*

Indirizzo: *A.T. Recca Casagrande*

Italian Prisoners of War Camp.

Egypt.

Sig.n *Recca Guiseppe*

Via *Paini 26-*

Leverano P.

Lecca.

COMITE INTERNATIONAL de la CROIX ROUGE

Agence Centrale des prisonniers de Guerre

GENEVE

265 - P.M.E.O. - 30.000 - 12/10

Middle East 15/2/43 - 15/2/43
Camp Prisonniers Campo Numero 308
c/o CHIEF P.O.W. POSTAL CENTRE MIDDLE EAST
Dal prigioniero di guerra No. 308
Nome TRINCHERA GIUSEPPE
Grado PERCEPTE
15-7-43
Caro papà e mamma,
Spiedo che abbiate già ricevuto una nuova
e vi siete ormai tranquillizzati. Le cose
benne. Questo stato tranquillo e non
preoccupato. Quanto mi scriverete più
benne. Chiedo l'indirizzo attuale
immediato. Tutto ciò che vi serve
come per posta. Un abbraccio a tutti.
SCRIVETE IN MODO LEGGIBILE

2 -

1 - Cartes de prisonniers italiens, faits prisonniers, pour la plupart en Afrique du Nord. Carte éditée par la Croix Rouge internationale en italien pour notifier de la capture du soldat, pour le camp des prisonniers italiens en Egypte. En rouge cachet de la Croix Rouge italienne. Carte du 2/1/1941 pour Leverano (Lecce). Cachet de censure britannique en violet, cachet de censure italienne en noir de la commission de Rome. Timbre à date d'arrivée à Leverano du 5/4/1941. Empreinte mécanique de transit à Rome du 3/4/1941. 2 - Cachet du Centre de Documentation. Carte postale d'un prisonnier italien du 15 février 1943 du camp britannique des PGA n° 308 en Egypte pour Copertino (Lecce - Italie). Formulaire en franchise en italien.

Army Form No. W.3494
(Revised)

PRISONER OF WAR POST
KRIEGSGEFANGENENPOST

ADRESSE

An Herrn Otto Holl
(20) Empfangsort Braunschweig
Strasse Taschensir. No. 3
Land Deutschland
Britische-Zone.

Abender
Vor und Zuname
Heinrich Wille
Gefangenennummer B/1441 Goathurst
Lager-Bezeichnung near Bridgwater
No. 44 P.O.W. Camp
Great Britain Somerset

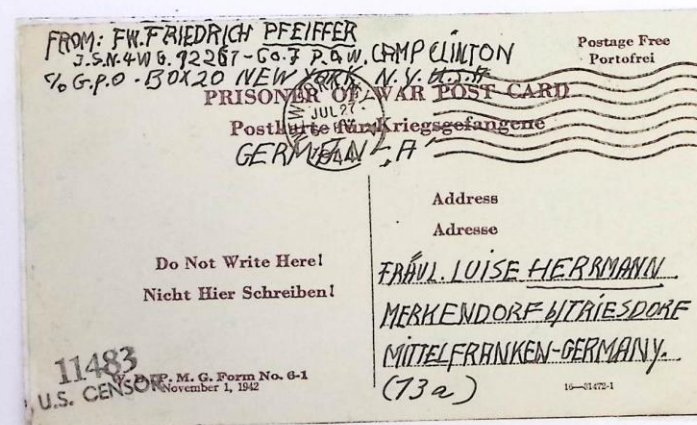
2142m 1/44 (90375) 43564/348 14 million 2/46 M&C Ltd. 47-211

Carte de la Poste des Prisonniers du camp n° 44 à Goathurst dans le Somerset (Grande Bretagne) du 15 janvier 1947 pour Braunschweig (Zone occupée britannique). Franchise postale et cachet circulaire du camp « P.O.W. CAMP / GREAT BRITAIN / No. 44 ».



Carte postale de Prisonnier de Guerre du 13/10/1942 du camp de prisonniers italiens de Zonderwater en Afrique du Sud pour Maglie (Lecce) en Italie. Les inscriptions de la carte sont en italien. Le cachet du camp est trilingue (français, anglais et Afrikaner). Cachet de censure circulaire italien et cachet du centre de contrôle. Ce camp est le plus grand ouvert par les alliés, 100 000 italiens y seront envoyés (1941 – 1947).

USA



Carte postale du camp de prisonniers allemands de Clinton (Mississippi – USA) du 12/7/1944 pour Merkendorf (Bavière). Carte bilingue anglais / allemand. Cachet de censeur n° 11483. Empreinte mécanique du bureau de New York en charge des courriers des prisonniers aux USA. Le camp Clinton (1943 à 1946) a une capacité de 3400 prisonniers provenant surtout de l'Afrikakorps. Pour des raisons essentiellement d'intendance les prisonniers d'Afrique du Nord ont été transférés aux USA. Le Camp Clinton a accueilli les plus hauts gradés nazis (dont 25 généraux) parmi lesquels H.J. von Arnim, successeur de E. Rommel en Afrique et D. von Choltitz, gouverneur de Paris en août 1944.

Postage Free
Franco di Porto

PRISONER OF WAR POST CARD
Cartolina Postale per Prigionieri di Guerra

Do Not Write Here !
Non Scrivete Qui !

W.D., P.M.G. Form No. 7-1
November 1, 1942
AG. MBS. 11-44. 200.000

Address Indirizzo

*Sigurno fuggiano
Baesele Castel di Stabia
Napoli Italia*

Pendant la bataille d'Italie, les Alliés ont ouvert des camps sur place. Carte postale pour la poste des prisonniers du camp américain n° 1843 de Naples d'un prisonnier italien du 15 février 1945 pour Naples. Carte bilingue anglais – italien. Cachet de censure de l'armée américaine.

YOUgoslavie

Postkarte
Expéditeur
Absender
Zarobljenik
No. du prisonnier
Gefangenennummer

FEDERATIVNA NARODNA REPUBLIKA JUGOSLAVIJA

Dopisnica od ratnog zarobljenika
Correspondance des prisonniers de guerre
Kriegsgefangenenpost

Heim

Za *Joseph Schickel*

A *Wien*

An *Wien*

Zanimanje
Profession
Beruf
Weste
Liqu
Ort
Ulica
Rue
Gasse
Država
Etat
Land

*Blockyasse 15/16
Österreich*

*no 3 zarobljenik - logor
Skoplje - Aerodrom*

FEDERATIVNA NARODNA REPUBLIKA JUGOSLAVIJA

Formule (papier format carte postale) avec volet pour la réponse d'un prisonnier autrichien dans le camp n° 403 près de l'Aérodrome de Skoplje (Macédoine). Texte du formulaire trilingue : Croate, Français et allemand. Courrier daté du 4 décembre 1946 pour Wien. En rouge cachet de la Croix Rouge Yougoslave qui a assumé l'acheminement.

СОЮЗ ОБЩЕСТВ КРАСНОГО КРЕСТА и КРАСНОГО ПОЛУМЕСЯЦА
СССР

Почтовая карточка военнопленного
Carte postale du prisonnier de guerre

(Réçu - Destinataire) Frau Gertrud Balzer
Deutschland

Куда (Adresse) Westerrönfeld b Rendsburg Dorfstr. 2
Schleswig-Holstein (Engl. Zone)

Отправитель (Expéditeur) Kgf. Alfred Balzer
Фамилия и имя военнопленного
Nom du prisonnier de guerre

Почтовый адрес военнопленного U. d. S. S. R.
Adresse du prisonnier de guerre Lager Nr. 7137/2

И-И Там. 306

Carte postale (en papier grossier) pour les prisonniers de guerre dans les camps en URSS. Carte du 19 mai 1949 du camp N° 7137/2 pour Westerrönfeld (Schleswig Holstein zone d'occupation britannique). Formulaire bilingue russe - français. Cachet de censure du camp avec numéro de censeur (450).

AFRIQUE DU NORD

Suite au débarquement Allié en Afrique du Nord et de la victoire sur l'Afrikakorps et les troupes italiennes, les Alliés, y compris les Français de la France Libre ont ouvert des camps de prisonniers en Afrique du Nord. La plupart des prisonniers allemands ont été transférés dans des camps aux USA mais de nombreux italiens sont restés sur place.

Correspondance des Prisonniers de Guerre
Kriegsgefangenenpost

Carte postale - Postkarte

EXPÉDITEUR - ABSENDER :

Nom ANZ SATLBERGER
Name

Prénom FRIE
Vorname

N° matricule : 68809
Gefangenenummer

D. G. H.
Désignation du Dépôt

Lagerbezeichnung

N° du Dépôt : 3
Lagernummer

FRANCE
An

Lieu de destination : LINZ/DONAU
Bestimmungsort

Rue : SCHUBERTSTR. 7
Strasse

Province : OBER-ÖSTERREICH
Landestell

Pays : ÖSTERREICH
Land

Carte d'un prisonnier autrichien du 19/9/1945 du camp de Gohar (Alger), dépôt 3, pour Vienne.

Correspondance des Prisonniers de Guerre
Corrispondenza dei prigionieri di guerra

Carte Postale Cartolina

A
A-LIA-SIGMO
MARIA-BEFANA

Franc de port. Franco di porto

Expéditeur :
Mittente :

Nom et prénom : BLANCO
Cognome e nome

N° matricule : 2161
N° di matricola

Désignation du dépôt :
Nome del campo
Le Kreider (Algeria)

Rue : VIA LAURE
Strada

Lieu de destination : TORRE S. MARIA
Luogo di destinazione

Province : BRINDISI
Provincia

Pays : ITALIA
Paese

VERIFICATO
PER CENSURA
302

Carte d'un prisonnier italien du 17 mai 1945 dans le camp numéro II du Kreider (Saïda, Algérie) pour Brindisi (Italie). Cachet de censure française d'Alger (ovale TA 316), censure italienne et cachets de censeurs. Il faut remarquer que ces cartes bilingues ont une présentation similaire à celle des cartes utilisées dans les camps de prisonniers par les allemands.

Kriegsgefangenen post
Correspondance des Prisonniers de Guerre

Herrn Hauptmann Martin Schmid
Nr. matricule : OFF. 62

Prisonnier de guerre allemand

Franc de port. gebührenfrei

Abseender :
Expéditeur :
Zeller, Elisabeth
Berlin-Lichtenfelde
West
Margaretenstr.
37
Deutschland

camp Géryville (Algérie)
Dépôt Nr. 1
Afrique du Nord
(Französisch Afrika)

Ab

TA 317

Carte de Berlin du 14/3/1944 de Berlin pour un prisonnier du camp de Géryville (Oran), dépôt 1. Censure de la commission de Berlin (Ab), censure de la commission d'Alger (TA 317) et censure du camp.

4668

Date 11.6.1944 N° _____


 SECRÉTAIRERIE D'ÉTAT
 DE SA SAINTÉ
 SERVICE D'INFORMATION
 SECTION AFRIQUE DU NORD



PÈRES BLANCS
 MAISON-CARRÉE (ALGER)
 ALGER, c/c 390-00

Si desiderano notizie di
Man erwünscht Nachrichten von

Cognome Famille Ellmann
 Name _____
 Nomo Hans
 Vorname _____
 Via Schwarzstr. 8

reçu le 23.11.1944

Fragment de lettre d'un prisonnier allemand en Algérie du 11/6/1944 (reçue le 23/11/1944), prise en charge par le Service d'information du Secrétariat d'Etat du Vatican (section d'Afrique du Nord à Alger). Cachet de la commission allemande de Berlin (b).

Correspondance des Prisonniers de Guerre
 Corrispondenza dei Prigionieri di Guerra

Franc de port
 Franco di porto

Carte postale - Cartolina Postale

EXPÉDITEUR - MITTENTE :

Nom : Giulio
 Nom : _____
 Prénom : Borghese
 Cognome : _____
 N° matricule : 98099
 N° di matricola : _____
 Désignation du Dépôt : Tunis
 Nome del campo : _____
 N° du Dépôt : XVI
 N° del campo : _____

A Alta
 A _____
 Lieu de destination : Manerbio
 Luogo di destinazione : _____
 Rue : C. Faustino
 Strada : _____
 Pr. Vince : Brescia
 Provincia : _____
 Pays : Italie
 Paese : _____

Carte bilingue d'un prisonnier italien du 4 juin 1945 dans le camp numéro XVI de Tunis (Tunisie) pour Brescia (Italie). Cachet de contrôle du camp.

CORRESPONDANCE DES PRISONNIERS DE GUERRE

LETTRE-RÉPONSE
Rückantwortbrief

Au prisonnier de guerre : Matthias
An den Kriegsgefangenen Bein

N° Matricule : 880159
Gefangenenummer 121578

N° du Dépôt : PANNES
Lager nummer

Désignation du Dépôt : Neufchâteau
Lager-Bezeichnung (P. de C.)

FRANCO DE PORT
Gebührenfrei !

FRANCE (FRANKREICH)

Lettre réponse non cachetée de Baesweiler en Rhénanie pour un prisonnier allemand du Dépôt n° 12 de Dannes (Pas de Calais) du 1^{er} décembre 1946. Formulaire bilingue français – allemand. Timbre à date de Baesweiler (Aachen) et cachet de censure du Dépôt n° 12.

CORRESPONDANCE DES PRISONNIERS DE GUERRE
Kriegsgefangenenpost

CARTE-RÉPONSE
Antwort-Postkarte

Au prisonnier Karl Fleck
An den Kriegsgefangenen W3

N° matricule : 1041448
Gefangenenummer

Dépôt n° : 151
Lagernummer Marseille -

Désignation du dépôt : Ste. Marthe
Lagerbezeichnung (B.d.R.)

FRANCE (FRANKREICH)

EXPÉDITEUR - ABSENDER
Nom et Prénom : Wilhelm
Vor- und Zuname Fleck

Lieu : (16) Frankfurt (M)
Ort

Rue : Burnitzstr. 54
Strasse

Arrondissement : Frankfurt (M)
Kreis

Département : Hessen - Töne
Landesteil, Provinz u. s. w. américain

Carte réponse bilingue français / allemand du 31/5/1948 de Frankfurt pour un prisonnier allemand du dépôt 151 de Ste Marthe à Marseille. Timbre à date de Frankfurt du 1 juin 1948. Cachet de contrôle du dépôt 151.

Le dépôt de Ste Marthe a accueilli 4300 prisonniers allemands.



Lettre de l'administration du dépôt N° 164 du Camp des Garrigues (Nîmes) du 25/11/1945 pour le Grau du Roi (30) concernant un prisonnier allemand employé agricole. Cachet du vaguemestre du camp, et cachets officiels du camp (marque linéaire et cachet circulaire officiel). La lettre est envoyée non affranchie avec cachet précisant « Taxe simple à l'arrivée / loi du 29 mars 1889 » et taxée à 6 f, montant du port simple au tarif du 1^{er} mars 1945. La taxe simple à l'arrivée concerne un envoi pour le service public par un fonctionnaire.

CORRESPONDANCE DES PRISONNIERS DE GUERRE

Kriegsgefangenenpost
Zone Anglaise

DÉPÔT N° 165
Camp des Garrigues

A Herr Harry Wiesbaum
An bei. Kleine

(206)

Lieu de destination : Hann.-Münden
Empfangsort
Rue : Liegelstr. 13.
Strasse
Arrondissement : Hann.-Münden
Kreis
Département : Niedersachsen
Landestell, Provinz, u. s. w.

FRANCO DE PORT
Gebührenfrei I

Verso d'une lettre non cachetée avec formulaire de retour du 20 juillet 1947 du Dépôt N° 165 de Montpellier d'un prisonnier PGA pour Hann.Münden (Basse Saxe). Cachet de censure du camp au verso.


COURRIER DE PRISONNIERS DE GUERRE


EXPÉDITEUR (Abs) DESTINATAIRE (Emp)

Solt. Joffre *Chetis* AN *Chetis*
 GRADE NOMS PRÉNOMS
 Commande de *Rivesaltes*
 Dépôt des Prisonniers de Guerre n° 162
RIVESALTES (P.O.)
FRANCE

Chisallert. Chisallert
2 Rue et Sabatier 2
Ganges (Hérault)

Lettre du camp de Rivesaltes (Dépôt des PGA N° 162) du 21 octobre 1945 d'un prisonnier italien pour Ganges (34) avec volet de réponse. Formulaire de franchise des courriers de prisonniers de guerre avec croix de Lorraine et V de la victoire. Cachet du camp (camp Joffre) et censure (peu lisible).

Le camp de Rivesaltes est d'abord un camp militaire fondé en 1935. Il accueille des réfugiés espagnols, puis des tziganes et des juifs en 1941 et 1942 (ensuite dirigés sur Drancy et Auschwitz). De 1942 à 1944 il sert de camp d'instruction pour la Wehrmacht, puis d'octobre 1944 à mai 1948 il sert de camp pour les prisonniers PGA allemands et italiens. De 1962 à 1977 il accueillera les Harkis.

I.3. HOMMES DE CONFIANCE DES CAMPS DE PRISONNIERS

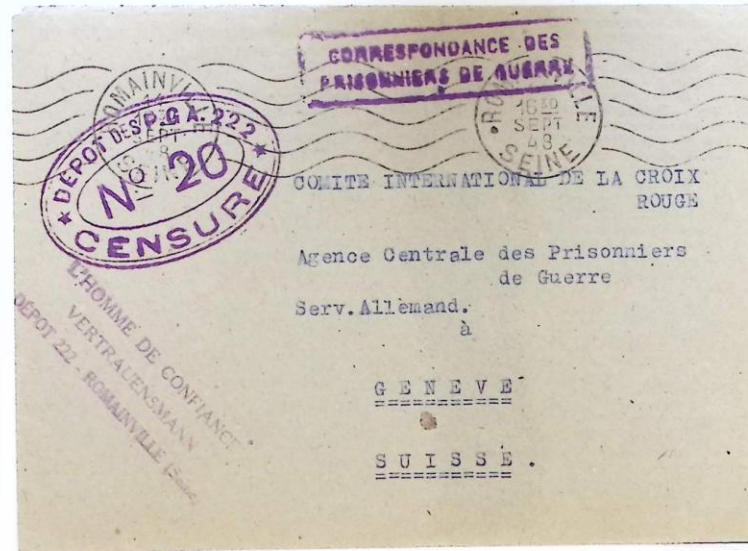
L'article 79 de la Convention de Genève relative aux prisonniers de Guerre stipule : « Dans tous les lieux où se trouvent des prisonniers de Guerre, à l'exception de ceux où se trouvent les officiers, les prisonniers élisent librement, au scrutin secret, tous les 6 mois et de même en cas de vacance, des « Hommes de confiance » chargés de les représenter auprès des autorités militaires, des Puissances protectrices, du CICR et tout autre organisme qui leur viendrait en aide. Ces hommes de confiance seront rééligibles. » Ainsi chaque camp disposait d'un homme de confiance général pour le camp, des hommes de confiance existent également au niveau des districts et des commandos importants en relation avec l'homme de confiance du camp. On trouve ces hommes de confiance aussi bien dans les camps de prisonniers du Reich que dans ceux des prisonniers de l'Axe dans les camps gérés par les alliés. Les hommes de confiance ont notamment assuré le contact entre les prisonniers et l'Agence centrale des prisonniers de guerre du CICR (Comité International de la Croix Rouge à Genève).

Lettre du 18 novembre 1942 de l'homme de confiance du Stalag V A de Ludwigsburg dans le district militaire V de Bade-Württemberg adressée à l'Agence Centrale des Prisonniers de Guerre du CICR à Genève.

Timbre à date muet. Cachet circulaire en rouge de censure du camp avec numéro de censeur (35). En haut à gauche, cachet de l'homme de confiance. Cachet linéaire en allemand de franchise pour le courrier des prisonniers de guerre.



La convention de Genève pour les prisonniers de guerre est appliquée par les Alliés dans les camps de prisonniers de l'Axe jusqu'à la libération de tous les PGA.



Lettre du 14 septembre 1948 de l'homme de confiance du dépôt des P.G.A. n° 222 au Fort de Noisy à Romainville pour l'Agence Centrale des Prisonniers de Guerre du CICR à Genève. Cachet de franchise des correspondances des prisonniers de guerre. Cachet de censure du dépôt 222 et numéro du censeur (20). En bas à droite, cachet bilingue (français / allemand) de l'homme de confiance du dépôt 222 de Romainville. Empreinte mécanique de la poste de Romainville (Seine).

Pendant la guerre, le camp de Romainville (Fort de Noisy – Seine St Denis), a d'abord été de 1940 à 1944 un camp allemand en France (Front stalag 122) pour les femmes, antichambre de Ravensbrück, avant d'être un dépôt de PGA de 1945 à 1948.

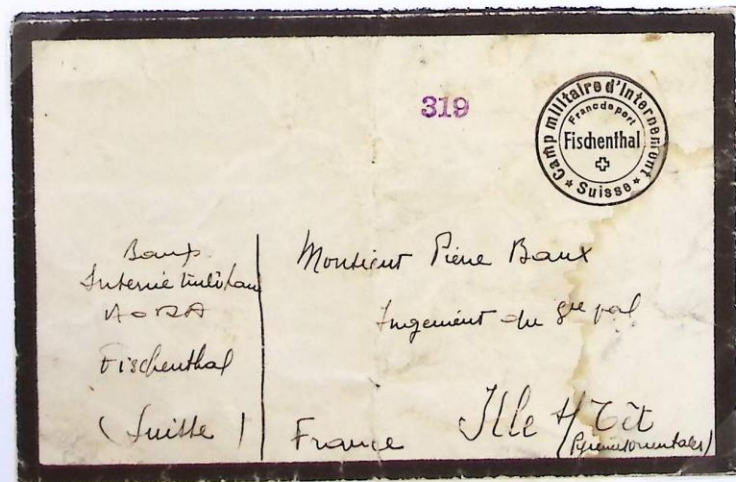
II. SOLDATS REFUGIES ET INTERNES DANS LES PAYS NEUTRES

EN SUISSE

Les soldats français, polonais et italiens fuyant les combats ou évadés ont été accueillis en Suisse et intégrés dans la vie économique et internés dans des camps et différents lieux. Les 19 et 20 juin 1940, une partie du 45^{ème} corps d'armée français, comprenant des troupes polonaises, fuyant, se retrouve bloquée dans le Jura à la frontière suisse. Ils se réfugient en Suisse qui les accueille. Désarmés ils seront dirigés dans des camps d'hébergement dans la confédération (environ 500 lieux). 30 000 français et 12 000 polonais sont ainsi hébergés. La plupart des français rentreront à partir de janvier 1941, dans la zone libre en France, suite à un protocole signé entre Berlin et Vichy. Le contingent polonais quant à lui est resté jusqu'à la fin de la guerre en 1945.



Lettre du 9 septembre 1940 de La Chatre (Indre) pour un interné français au camp de Matzingen (Canton de Thurgovie / Thurgau) au nord-est de la Suisse (district de Frauenfeld) en bordure du Lac de Constance qui le sépare de l'Allemagne. Timbre à date de La Chatre. Cachet suisse en rouge du service postal militaire et petit cachet de censeur (318).



Lettre de septembre 1940 d'un militaire français interné en Suisse pour Ile sur Têt (P.O.). Cachet du Camp militaire d'Internement de Fischenthal (Canton de Zürich). Petit cachet 319 de censeur.



Carte postale de 1942 d'un interné polonais du camp de Wetzikon (Liceallager - canton de Zürich) pour la rédaction du Journal des Internés Polonais à Münchenbuchsee dans le canton de Berne. Carte postale militaire. Cachet de franchise du Camp militaire d'internement de Wetzikon.

EN TURQUIE

Suite à la bataille de Syrie entre les forces de Vichy et les Forces Françaises Libres et les Britanniques du 8 juin au 12 juillet 1941, qui a vu la victoire des Alliés et l'occupation du Liban et de la Syrie, les bâtiments de guerre de Vichy et des aviateurs réfugiés en Turquie (pays neutre) sont retenus par la République Turque et les équipages internés dans des camps. Ils rejoindront les Alliés en décembre 1944.

C'est notamment le cas de l'Escorteur dragueur de mines « Elan » dont l'équipage était interné à Isparta.



Entier interzone daté du 21 janvier 1942 de Isparta (Turquie) pour Barr en Alsace (Reich Allemand). Cette carte est écrite en allemand par un marin alsacien du navire « ELAN ». L'entier interzone ne peut en aucun cas être oblitéré par la poste turque et de plus ne peut être utilisé pour l'Alsace (tarif étranger depuis la France) Le timbre est biffé car les internés bénéficient de la franchise des prisonniers de guerre. Présence du cachet de censure allemande de la commission de Frankfort (e).

L'acheminement de ces courriers, en franchise postale militaire, ont été acheminés par la poste turque, mais également par la valise diplomatique (ce qui semble être le cas ici) et dans ce cas précis réexpédié vers l'Alsace (alors partie du Reich) par la commission de censure de Frankfort. Cette situation concernait également les bateaux et les équipages civils refusant de rejoindre les ports du régime de Vichy.

EN ESPAGNE

Après le débarquement des Alliés en Afrique du Nord, les « Evadés de France » ont cherché à rejoindre les forces alliées au Maroc en passant clandestinement par l'Espagne. Arrêtés ils furent mis en prison puis envoyés pour la plupart dans le camp pour étrangers de Miranda de Ebro, camp créé pour emprisonner les républicains de 1937 à 1941. Les évadés seront libérés entre le 30 avril et le 29 décembre 1943 (23 000 dont 19 000 s'engageront dans les troupes de la libération) et pourront gagner l'Afrique du Nord.



Carte postale du 22 novembre 1943 du camp d'internement des étrangers de Miranda (région de Burgos) pour Alger. En tête aux armes de l'Etat espagnol. Affranchissement à 50 cts (les réfugiés ne bénéficient pas de la franchise). Timbre à date de MIRANDA de EBRO, cachet de censeur espagnol, cachet de censure d'Alger (T.A. 318). Au verso cachet de censure gouvernementale de Madrid. Le texte précise que le réfugié attend sa libération pour gagner l'Afrique.

III. DEPLACES ET DEPORTES CIVILS

III.1. DEPLACES / REFUGIES

Dès le début de la construction de la « Ligne Maginot » en 1927, un plan d'évacuation des populations civiles entre la Ligne Maginot et la frontière allemande est élaboré afin d'une part de protéger la population et d'autre part de faciliter les opérations militaires. La zone ainsi définie comme « zone rouge » a une largeur de 3 à 10 km. Dès le 2 septembre 1939 l'ordre d'évacuation est donné. En Alsace 181 communes (au total 375 000 habitants) sont évacuées vers le Sud-Ouest de la France. La population de 79 communes du Haut Rhin est dirigée vers le Gers, les Landes et le Lot et Garonne. Il ne s'agit ni d'un exode (déplacements non organisés) ni d'une déportation mais d'une évacuation planifiée et bien organisée. Ces alsaciens, comme les habitants des autres zones rouges, deviennent donc les premiers réfugiés. Les courriers permettant d'identifier les correspondances de ces réfugiés sont postalement difficiles à identifier (en dehors du texte des lettres).



Lettre de Feldbach (Canton de Zürich – Suisse) du 11 novembre 1939 pour des réfugiés alsaciens de Bourgfelden (Alsace). La lettre est adressée à Castéra-Lectourot dans le Gers puis redirigée sur Peyrehorade dans les Landes. Cachet administratif « commission Q.D » et cachet ovale QD 260 de la commission de censure de Auch (Gers). La lettre a été ouverte et refermée pour le contrôle par la censure. Paradoxalement la lettre est affranchie avec un timbre suisse à 30 c de 1938 représentant la SDN (Société des Nations) !!





Lettre du camp du Vernet d'Ariège du 13 novembre 1941 pour Toulouse. Affranchissement à 1 f, tarif du 1^{er} décembre 1939 et oblitération de Pamiers dont dépend Le Vernet. Au recto cachet du vaguemestre du camp. Au verso cachet linéaire de censure du camp. Le camp a d'abord été ouvert pour les réfugiés espagnols, puis pour les étrangers « indésirables ». A partir de 1942 beaucoup de juifs y sont internés qui, en 1944, seront déportés vers le camp de concentration de Dachau.



Lettre du 28 mai 1940 du camp d'Agde pour Bayonne (64). Timbre à date du camp d'Agde et Contresiege du général du camp en rouge, les militaires ayant repris la gestion du camp.

Le camp d'Agde est un cas particulier. Il est construit en 1937 pour accueillir les réfugiés espagnols jusqu'en 1939. De la déclaration de guerre jusqu'à l'Armistice du 22 juin 1940, il héberge des volontaires et mobilisés tchécoslovaques fuyant le régime nazi et l'annexion par le Reich de leur pays. Après l'armistice le régime de Vichy en fait un centre de rassemblement des étrangers puis des juifs des rafles effectuées dans l'Hérault qui seront envoyés dans les camps de concentration et de la mort en Allemagne. Le camp est fermé par les Allemands en 1943 puis démantelé en 1944.

Les camps du Récébédou et de Noé sont ouverts de février 1941 à septembre 1942. Ils accueillent des républicains espagnols malades (camp hôpital) et des étrangers « indésirables » puis des juifs par suite des rafles de Toulouse. Des convois partiront de ces camps pour Drancy puis Dachau et Auschwitz. Enfin à la fin de la guerre ils accueilleront des collaborateurs supposés en attente de leur jugement.



Lettre du camp du Récébédou à Portet sur Garonne (31) du 8/4/1942, pour Javerdat (86). Affranchissement au tarif du 5/1/ 1942. Oblitération par le timbre à date de Portet sur Garonne. Cachet en rouge de la censure du camp. Courrier d'un interné juif.



Entier Iris du camp de Noé (31) d'une « collabo », avérée ou suspectée, internée en attente de procès du 24 janvier 1945 pour Toulouse. Cachet de contrôle du camp.

III. 3. CAMPS DE CONCENTRATION ET D'EXTERMINATION DANS LE REICH



Dès 1933 les premiers camps de concentration sont installés dans le Reich puis en Pologne pour des internés politiques (opposants et anti nazis allemands puis ceux des territoires annexés) puis pour les détenus de la « solution finale » (juifs, tziganes, handicapés ...). Six camps sont des camps d'extermination : Chelmno, Treblinka, Sobibor, Majdanek, Belzec et le plus grand, Auschwitz-Birkenau (1 100 000 morts).

(Source Wikipédia)

Les internés des camps de concentration ne bénéficient pas de la franchise postale et ont l'obligation d'écrire en allemand et d'affranchir le courrier au contraire des prisonniers de guerre qui peuvent écrire dans leur langue maternelle et bénéficient de la franchise postale. Dans les camps d'extermination les échanges de courrier ne sont pas officiellement autorisés.

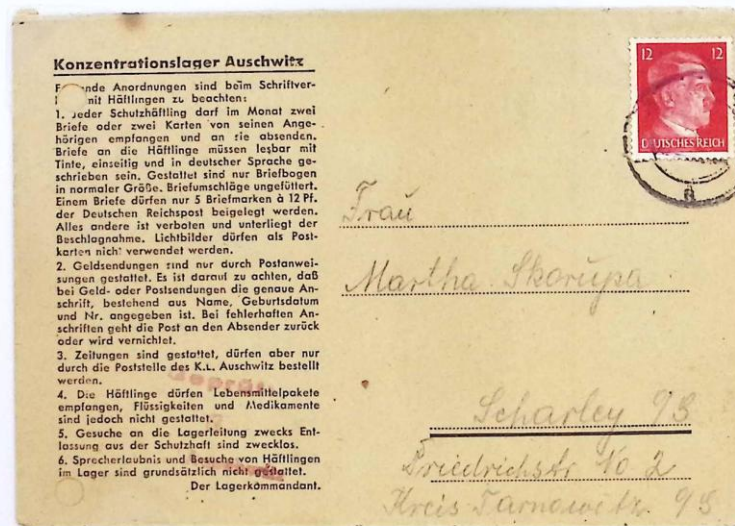
BUCHENWALD 1937 – 1945



Carte du 20/12/1939 du camp de Buchenwald (Weimar) pour Niederrode, actuel Mionow (en Pologne) d'un interné probablement opposant à l'occupant nazi. Extrait du règlement du camp donnant les directives pour les correspondances des internés avec leur famille. Le timbre a été découpé par la censure.

AUSCHWITZ 1940-1945

Le site d'Auschwitz (Oswiesim en polonais, Voivodie de Petite Pologne), le plus grand du 3^{ème} Reich, comprend trois camps principaux. Auschwitz I (ouvert en 1940), camp souche à partir d'une ancienne caserne et d'abord utilisé pour des prisonniers politiques notamment polonais, Auschwitz II Birkenau (construit en 1941), camp d'extermination et de travail, le plus grand et Auschwitz III Monowitz (ouvert en 1942) pour fournir des ouvriers à l'énorme complexe industriel d'IG Farben. De nombreux petits camps annexes abriteront des prisonniers employés au travail forcé y compris des ouvriers du STO. Plus de 1 000 000 de déportés ont été exterminés à Birkenau, essentiellement des déportés juifs.



Lettre de 1941 du camp de concentration de *Auschwitz I* pour Scharley (Silésie). Au recto, extrait du règlement du camp et censure et adresse du destinataire. Affranchissement au tarif des lettres intérieures de 1933. Au verso se trouve les coordonnées de l'expéditeur. Langue allemande obligatoire. Il s'agit probablement d'un opposant à l'annexion de cette partie de la Pologne d'origine allemande. A cette époque Auschwitz n'est pas encore un camp d'extermination de la solution finale mais des expérimentations de chambre à gaz y sont effectuées.

DACHAU 1933 – 1939 / 1940 - 1945

Absender:
Geboren am: 10. 04. 1884
Name: J. J. J. J.
Mitho Anschrift: J. J. J. J.

Block 10
Stube 3

1943

19. II. 43

J. J. J. J.

Postzensurstelle
K. L. Dachau

Konzentrationslager Dachau 3 K

Folgende Anordnungen sind beim Schriftverkehr mit Gefangenen zu beachten:

- 1) Jeder Schutzhaftgefangene darf im Monat zwei Briefe oder zwei Karten von seinen Angehörigen empfangen und an sie absenden. Die Briefe an die Gefangenen müssen gut lesbar mit Tinte geschrieben sein und dürfen nur 15 Zeilen auf einer Seite enthalten. Gestaltet ist nur ein Briefbogen normaler Größe. Briefumschläge müssen ungefaltet sein. In einem Briefe dürfen nur 5 Briefmarken à 12 Pf. beigelegt werden. Alles andere ist verboten und unterliegt der Beschlagnahme. Postkarten haben 10 Zeilen. Lichtbilder dürfen als Postkarten nicht verwendet werden.
- 2) Geldsendungen sind gestattet, doch ist dabei genau Name und Vorname, Geburtsdatum, Haftlingsblock und Stube anzugeben.
- 3) Zellungen sind gestattet, dürfen aber nur durch die Poststelle des K. L. Dachau 3 K bestellt werden.
- 4) Pakete dürfen in beschränktem Maße gesandt werden.
- 5) Entlassungsgesuche aus der Schutzhaft an die Lagerleitung sind zwecklos.
- 6) Sprecheraufnahme und Besuche von Gefangenen im Konzentrations-Lager sind grundsätzlich nicht gestattet.

Alle Post, die diesen Anforderungen nicht entspricht, wird vernichtet.
Der Lagerkommandant.

Herrn
Josef Moraváček
Gross Pláze 143
Stadt Saar
Mähren.

12 12
DEUTSCHLAND

Lettre du camp de *Dachau 3 K* du 13 mars 1943 pour Saar en Moravie (Protectorat de Bohème – Moravie) actuellement Zďar nad Sázavou en Tchéquie. Affranchissement à 12 pf (tarif lettre en régime intérieur appliqué dans le protectorat). Les déportés tchèques ont la possibilité d'écrire plus souvent que les autres déportés. La lettre, sur double page, est écrite en allemand (langue obligatoire pour tous les déportés) mais à l'arrivée, le destinataire ne parlant pas l'allemand, il a fait effectuer une traduction en tchèque entre les lignes, Cachets de censure du camp au verso de l'adresse et dans le texte. Sur le recto extrait du règlement du camp.

Si officiellement les courriers étaient autorisés, avec des périodicités variables suivant le type de déporté, et souvent avec un texte imposé, l'interdiction d'écrire était la sanction systématique pour le moindre écart de conduite avec des durées plus ou moins longue. De fait les échanges de courrier ont été largement limités et entièrement au bon vouloir des autorités SS du camp.

**Konzentrationslager
Mauthausen / Gusen** Oberdonau

Folgende Anordnungen sind beim Schriftverkehr mit Gefangenen zu beachten:

- 1.) Jeder Schutzhaftgefangene darf im Monat zwei Briefe oder zwei Karten von seinen Angehörigen empfangen und an sie absenden. Die Briefe an die Gefangenen müssen gut lesbar mit Tinte geschrieben sein und dürfen nur 15 Zeilen auf einer Seite enthalten. Gestattet ist nur ein Briefbogen normaler Größe. Briefumschläge müssen ungefüllt sein. In einem Briefe dürfen nur 5 Briefmarken à 12 Pfg. beigelegt werden. Alles andere ist verboten und unterliegt der Beschlagnahme. Postkarten haben 10 Zeilen. Lichtbilder dürfen als Postkarten nicht verwendet werden.
 - 2.) Geldsendungen sind gestattet, doch ist dabei genau Name und Vorname, Geburtsdatum, Häftlingsblock und Stube anzugeben.
 - 3.) Zeitungen sind gestattet, dürfen aber nur durch die Poststelle des K.L. Mauthausen bestellt werden.
 - 4.) Pakete dürfen nicht geschickt werden, da die Gefangenen im Lager alles kaufen können.
 - 5.) Entlassungsgesuche aus der Schutzhaft an die Lagerleitung sind zwecklos.
 - 6.) Sprecherlaubnis und Besuche von Gefangenen im Konzentrationslager sind grundsätzlich nicht gestattet.
- Alle Post, die diesen Anforderungen nicht entspricht, wird vernichtet.
Der Lagerkommandant.

Meine Anschrift:

Name: *Vogaj, Stanislaus*

geboren am: *8. 11. 97*

Block *3*

Stube

Gusen
Mauthausen, den *3. 7. 41*

Ich bin

gesund

Stani

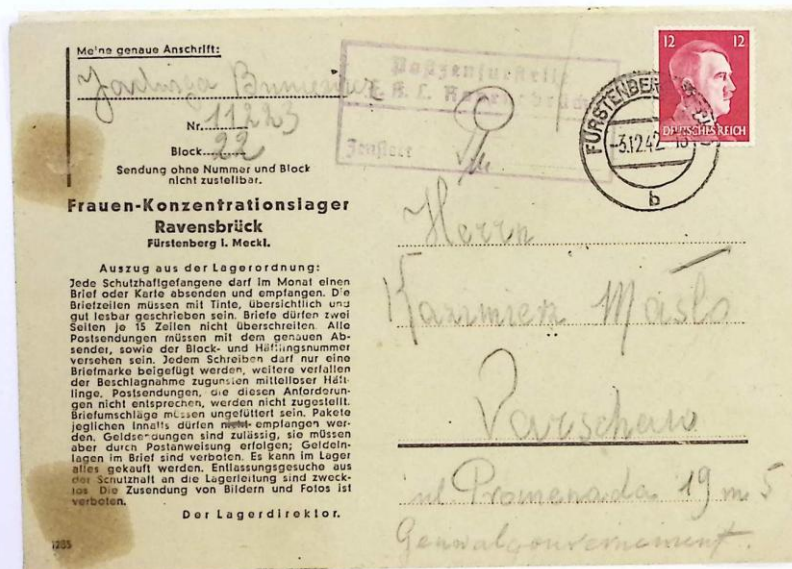
Poststelle K. L. M/Gusen
zensiert *✓*

Papier à lettre fourni aux prisonniers : lettre du 3 juillet 1941 sur papier à lettre de Mauthausen / Gusen avec 22 lignes d'écriture matérialisées (recto et verso). En haut à gauche, extraits du règlement du camp. Le texte était la plupart du temps dicté au prisonnier (ici, « je suis en bonne santé »). Cachet de censure du camp : « Poststelle k.l. M/Gusen zensiert: censuré » (Bureau de poste camp de concentration Mauthausen/Gusen) et paraphe.

Camp de Mauthausen / Gusen à partir de 1939. Les camps de Mauthausen et Gusen et leurs annexes forment le plus grand complexe concentrationnaire pour le travail forcé du Reich. Il est situé en Haute Autriche à 22 km de Linz. Le nombre de morts y dépasse les 250 000, forme d'extermination par le travail (épuisement, malnutrition, sévices).

RAVENSBRÜCK 1939 – 1945

Un cas particulier concerne le camp de concentration réservé aux femmes à Ravensbrück (Frauenkonzentrationslager) / Fürstenberg, dans le Nord du Brandebourg. Ouvert en 1939, 132 000 femmes et enfants y sont déportés de toute l'Europe. 28 000 y périront. Le complexe de Ravensbrück et de ses annexes a fourni la main d'œuvre à l'industrie allemande de guerre dont notamment les usines SIEMENS situées à proximité du camp. Camp libéré en avril 1945 par l'Armée Rouge.



Lettre du 3 décembre 1942 du camp pour les femmes de Ravensbrück (Fürstenberg – Brandebourg) pour Varsovie dans le Gouvernement Général (Pologne occupée). Cachet de censure du camp. Timbre à date de Fürstenberg. Au recto extrait du règlement du camp et adresse de l'expéditeur. Affranchissement à 12 pf, tarif intérieur du Reich de 1933 appliqué dans les territoires occupés.

ORIANENBURG / SACHSENHAUSEN

Situé dans le brandebourg, à 30 km de Berlin, le camp ouvert en 1936 à fonctionné jusqu'en 1945 puis de 1945 à 1950 comme camp géré par l'URSS. Il a été conçu comme « camp modèle ». Il doit accueillir l'inspection des camps de concentration. Dans un premier temps il sert à l'internement d'opposants politiques et de prisonniers de droit commun.



Au total, 130 000 civils français (y compris les réfugiés espagnols) dont 75 000 juifs ont péri dans les camps allemands.

II. 4. LES TRAVAILLEURS DU SERVICE DU TRAVAIL OBLIGATOIRE (STO)

Bien que sous un régime particulier, les travailleurs du STO peuvent être considérés comme des civils déportés. Sous la pression de l'occupant le régime de Vichy (le départ volontaire ayant échoué) réquisitionne à partir de 1942, des ouvriers envoyés pour travailler dans les usines allemandes. Le 16 février 1943 une loi institue le « Service du Travail Obligatoire » (STO) forme de conscription (remplaçant le service militaire) touchant les classes 40, 41 et 42. Plus de 600 000 travailleurs civils français ont été employés en Allemagne de juin 1942 à juillet 1944. Ces travailleurs ont remplacé les travailleurs allemands envoyés sur le front de l'Est. Ils furent employés dans les usines, l'Agriculture, les Chemins de Fer etc... La plupart du temps ils sont hébergés dans des camps de travailleurs civils

(« Zivilarbeiterlager ») et répartis sur le territoire du Reich en fonction des besoins de la production allemande.

Les réquisitionnés sont d'abord envoyés dans des camps de transit où ils sont enregistrés (cf. p. 4), triés et ensuite dirigés vers leurs lieux d'affectation. Les STO sont considérés par les allemands comme des civils « libres », non couverts par la convention de Genève, et ne bénéficient donc pas de la franchise postale des prisonniers de guerre. Ils doivent affranchir les correspondances pour la France au tarif allemand pour l'étranger : carte postale à 15 Pf et lettre à 25 Pf (tarif du 1^{er} décembre 1933). Après le débarquement et l'avance des Alliés, l'acheminement du courrier entre l'Allemagne et la France est perturbé puis suspendu. Seule la Croix Rouge pourra acheminer du courrier.

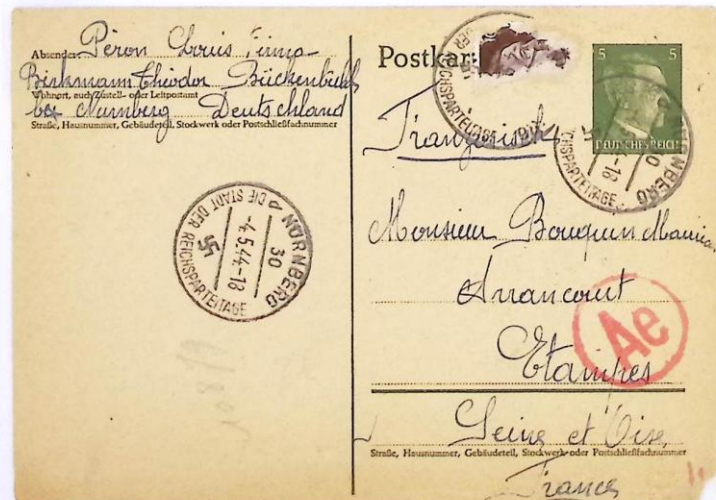


Lettre 13 avril 1944 d'un travailleur du STO employé dans une administration à Mücheln in Geisental (Saxe). Affranchissement au tarif de la lettre pour l'étranger (25 pf). Timbre à date illustré d'une usine et d'une charrue et le texte : « Braunkohlen und Zuckerrüben » (Lignite et Betterave sucrière) qui représente l'économie de la région. Cachet de censure Ae de Frankfurt.



Carte postale du 21 janvier 1944 de Teplitz-Schönau (actuellement Teplice en Tchéquie) dans les Sudètes rattachées au Reich en 1938. Carte d'un travailleur du STO employé aux chemins de fer et hébergé dans le camp des travailleurs civils de Proselitz (« Zivilarbeiter Lager »). Affranchissement à 15 pf, tarif de la carte postale pour l'étranger de 1933. Timbre à date de Teplitz-Schönau. Cachet horizontal du camp. Censure Ae de la commission de Frankfurt.

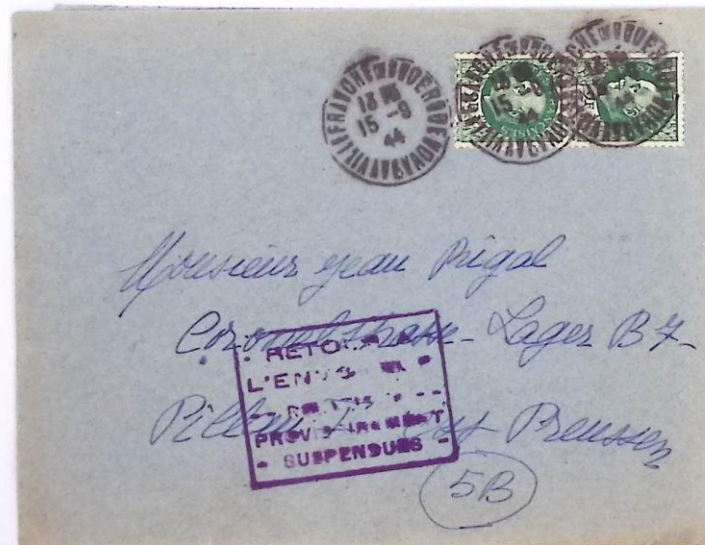
La commission de censure de Frankfurt (Ae) contrôle sévèrement les courriers des STO (censure chimique, caviardage, saisie). Les STO étant obligés de timbrer leur courrier, la commission peut s'assurer qu'il n'y a pas de message caché sous les timbres et peut les décoller, les déchirer ou les découper.



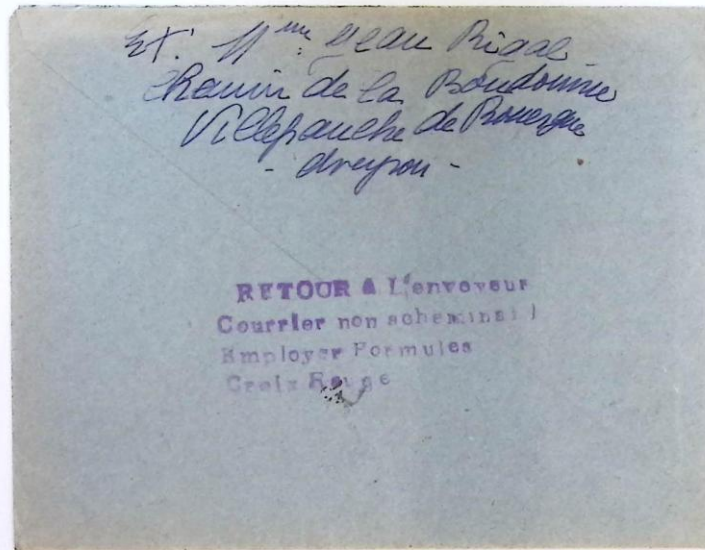
Entier du 4 mai 1944 d'un STO de Buchenbühl (près de Nuremberg) pour Etampes (Seine et Oise). Complément d'affranchissement avec un timbre à 10 pf (tarif étranger à 15 pf). Le timbre a été déchiré par la commission de censure à Frankfurt (Ae). Oblitération de Nürnberg, texte (ville des journées du Parti du Reich).



Carte postale recommandée d'un travailleur STO à Hohenelbe (dans les Sudètes) du 3 août 1944 pour Paris. La carte est retournée avec la griffe « Zurück! z.Zt. Nicht zu befördern » (Retour ! pour le moment non acheminable). Affranchissement à 45 pf (15 pf carte postale pour l'étranger, 30 pf de recommandation) au tarif de 1933. Timbre à date de Ober Hohenelbe. Cachet Ae, censure de Frankfurt.



Lettre non cachetée de Villefranche de Rouergue (12) du 15 septembre 1944 pour un STO au camp B7 de Pillau (actuellement Baltiisk dans l'oblast de Kaliningrad en Russie) en Prusse Orientale. Affranchissement à 4 f, tarif de la lettre pour l'étranger du 1^{er} février 1942. Au recto cachet « RETOUR A / L'ENVOYEUR / RELATIONS / PROVISOIREMENT / SUSPENDUES ».



Lettre du 21 septembre 1944 pour le même destinataire avec cachet au verso : « RETOUR à l'envoyeur/Courrier non acheminable/employer formules/Croix Rouge ».

CHANTIERS DE JEUNESSE ET STO

Un cas particulier est celui des jeunes des Camps de Jeunesse réquisitionnés et envoyés en Allemagne pour le Service du Travail Obligatoire à partir de 1943. Environ 16 000 jeunes ont été ainsi envoyés pour travailler dans les usines allemandes. Ils sont regroupés dans des camps d'internement, proches des centres de production industrielle.

C'est particulièrement le cas du Lager 2 d'Auschwitz, appelé aussi « camp des français » situé au nord de la ville à proximité du complexe industriel de IG FARBEN où ils seront employés. Sans contact avec les camps d'AUSCHWITZ I et AUSCHWITZ II (Birkenau), ils bénéficient d'une certaine liberté et d'un traitement relativement acceptable. Ils seront évacués vers le centre de l'Allemagne devant l'avance de l'Armée Rouge.



Lettre du 5 août 1943 du Lager 2 d'Auschwitz pour La Grand Croix (Loire) probablement d'un jeune des Camps de Jeunesse (ils sont environ 700 dans ce camp). Timbre à date de la poste civile de «AUSCHWITZ (OBER SCHLES)». Comme les autres STO ils ne bénéficient pas de la franchise des prisonniers de guerre. Affranchissement avec un timbre à 25 pf, tarif pour l'étranger. Censure Ae de la commission de censure de Frankfurt en charge des courriers des STO pour la France.

III . 5 . CAS DE L'UNION SUD AFRICAINE

Le 6 septembre 1939, l'Union d'Afrique du Sud déclare la guerre à l'Allemagne nazi et s'engage auprès des autres Alliés. Elle fournira des contingents qui combattront pour l'essentiel en Afrique du Nord. Dès octobre 1939 elle ouvre des camps d'internements notamment destinés à recevoir des civils, ressortissants allemands issus du territoire du Sud-Ouest Africain suspectés de sympathie pro nazi. C'est particulièrement le cas du camp d'internement de « Andalusia » à Bloemfontein. Des courriers de ces camps sont connus à destination de l'Allemagne, beaucoup plus rarement en provenance d'Allemagne.



Lettre de Weida (Thuringe) du 10 décembre 1941 pour un interné civil dans le camp d'internement de « Andalusia » à Bloemfontein (province de l'Etat Libre d'Orange). Affranchie à 25 pf, tarif de la lettre simple pour l'étranger de 1933. Elle a transité par la poste britannique et Le Caire. Cachets de censure (recto et verso) et bande de fermeture de la commission de censure britannique (verso) cachet de transit au verso de Le Caire du 21 janvier 1942. Bande de fermeture de la censure de l'Union d'Afrique du Sud et cachet du censeur. Il semble que la lettre n'ait pas atteint son destinataire puisqu'on trouve recto et verso le cachet Ab de la commission de Berlin recouvrant les autres cachets de censure.

Références :

- Histoire postale et militaire de la deuxième Guerre Mondiale / 1939 – 1945 – Postes militaires Françaises, Alliées et Ennemies - C. DELOSTE – Edit. IMAGE-DOCUMENT – 1980.
- Le courrier dans les camps de concentration / 1933 – 1945 – Système et rôle politique – Julien LAJOURNADE – Edit. IMAGE-DOCUMENT – 1989.
- W<WWWX<WXwww.histoire-et-philatelie.fr
- <http://memoiredегuerre.free.fr>
- https://stamps.org/Portals/0/ArticlesDistinction/Helvetia_Phil_Soc_2012.pdf
- <https://hu.ambafrance.org/Les-soldats-francais-refugies-en-Hongrie-1940-1945>
- <https://france3-regions.francetvinfo.fr/grand-est/il-y-80-ans-evacuation-contraignait-plus-300000-alsaciens-s-exiler-sud-ouest-1714469.html>
- <https://italianprisonersofwar.com/wp-content/uploads/2018/06/italian-prisoners-of-war-in-india.pdf>
- <https://ww2philatelie.olafarge.fr/2022/03/03/italie-les-correspondances-des-prisonniers/>
- <https://ww2philatelie.olafarge.fr/2025/08/20/afrique-su-sud-prisonniers-militaires/>
- Articles divers de Wikipédia, Timbroscopie, Timbroloisirs, Timbres Magazine, Echo de la Timbrologie, La Philatélie Française, Le Monde des Philatélistes, Feuilles Marcophiles.